
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 11 octobre 2022 à 19 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Vicki Grondin, conseillère de ville
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Monsieur Michel Lebrun, commandant – Chef du poste de quartier 8

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Madame Ann Tremblay, secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance à 19 h 00

CA22 19 0249

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 11 octobre 2022, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA22 19 0250

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2023

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2023;

De transmettre ces prévisions au comité exécutif, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1229528003

CA22 19 0251

Adoption du programme décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2023 à 2032

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le programme décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2023 à 2032, lequel prévoit les dépenses suivantes pour chacune des dix prochaines années :

- 3 677 000 \$ pour l'année 2023
- 3 677 000 \$ pour l'année 2024
- 3 677 000 \$ pour l'année 2025
- 3 677 000 \$ pour l'année 2026
- 3 677 000 \$ pour l'année 2027
- 3 677 000 \$ pour l'année 2028
- 3 677 000 \$ pour l'année 2029
- 3 677 000 \$ pour l'année 2030
- 3 677 000 \$ pour l'année 2031
- 3 677 000 \$ pour l'année 2032

De transmettre ce programme au comité exécutif, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1229528004

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

70.02

Et la séance est levée à 19 h 22.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Ann Tremblay
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2022.

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.